

# Samedi

Rencontre avec Félix Maritaud, acteur ouvertement «pédé» qui, après «Sauvage», joue dans «Jonas». «Le seul cadre qui m'enferme, c'est le gros plan.»  
Page 32 LOU BENOIST / AFP



## Terroirs

Disparu depuis 2016, le Grapillon opère son grand retour en bouteille

Pages 18-19

## Esprit des parcs

À défaut de festival, Montreux bronze et écoute pousser son herbe

Page 19

## Littérature

Joseph Kessel, aventurier et auteur à succès enfin en Pléiade

Page 22

## Cyclisme

L'ex-coureur Thomas Voeckler suce la roue de la fée Électricité

Page 25



Le Canton confie à des requérants d'asile la tâche de contenir la renouée du Japon et l'impatiente glanduleuse le long de la Venoge.  
VANESSA CARDOSO

## Biodiversité

Certaines plantes invasives doivent être arrachées manuellement.

Pages 20-21

# Haro sur les envahisseuses



# Ces envahisseuses profitent du réchauffement

Comment lutter contre des plantes invasives qui nuisent à la biodiversité ou menacent notre santé? Exemple sur la Venoge.

Matthieu Chenal

Dans ce méandre densément végétalisé de la Venoge, on est d'abord impressionné par la quantité d'orties et de gaillet, mais c'est que la petite équipe d'ouvriers au travail depuis 8 heures du matin a déjà mis dans des sacs de grandes quantités de renouée du Japon. Ces hautes plantes d'un vert intense colonisent les berges jusqu'à en exclure toute autre espèce. Heureusement, les interventions d'arrachage depuis quatre ans dans la zone protégée du cours d'eau commencent à porter leurs fruits.

Gantés et masqués, ces pompiers végétaux piétinent les orties pour accéder aux grosses tiges de renouée qu'ils coupent en tronçons et surtout arrachent pour en déterrer l'essentiel des racines. «Sous nos latitudes, la renouée se reproduit uniquement de manière végétative, par ses rhizomes ou des fragments de tiges, explique Gabriel Gerber, coordinateur romand qui forme et encadre l'équipe de débroussailliers. Il suffit qu'il en reste un morceau sur le sol pour qu'une nouvelle plante repousse. Pour les éradiquer complètement, il faudrait creuser profond pour extraire en entier des rhizomes qui peuvent atteindre 7 m de longueur et 2-3 m de profondeur. Comme nous sommes dans une réserve, l'utilisation d'engins mécanisés n'est pas possible, car elle causerait trop de dégâts au milieu naturel. L'arrachage manuel permet d'affaiblir la plante et de limiter sa propagation.»

## Des Sisyphe heureux

Le travail est physique, les racines ne cèdent pas à la première tentative et il fait vite chaud dans la clairière, quand on est habillé de pied en cap pour éviter les morsures des orties. À la pause-café du matin, les ouvriers ont déjà entassé une quantité impressionnante de biomasse. «C'est fatigant, mais c'est une bonne fatigue, commente tout sourire un requérant d'asile d'origine congolaise. On peut contempler le résultat à la fin de la journée et on sait qu'on a fait quelque chose d'utile!»

Depuis un mois, ce sont en effet deux équipes de requérants d'asile de l'EVAM, encadrés par la Fondation Actions Environnement, qui se relaient le long du cours inférieur de la Venoge, entre Busigny et Saint-Sulpice, pour y arracher les néophytes envahissantes. Et la renouée du Japon n'est pas la seule colonisatrice problématique: sur quelques mètres carrés, notre guide repère rapidement du solidage géant, les tiges vigoureuses d'impatiente glanduleuse, des massifs de topinambour ou de vergerette annuelle. Sans oublier que cette clairière est déjà bordée d'imposants robiniers faux-acacia, eux aussi cibles des gardiens de ce biotope. «La lutte contre cet arbre est plus problématique, réagit Gabriel Gerber. On pourrait cercler leurs troncs et les laisser sécher sur pied, mais la proximité avec les sentiers pédestres impliquerait un danger de chutes de branches



mortes sur les promeneurs.» Robinier mis à part, les campagnes portent leurs fruits: «Sur certains secteurs où l'arrachage a été reproduit plusieurs années de suite, explique l'homme de terrain, on a de si bons résultats qu'on se demande si cela ne serait pas envisageable de sauter une année pour voir si la végétation indigène reprend le dessus.»

Sur le chantier ce matin-là pour commenter l'opération, Charline Daujat est la nouvelle personne de référence au Canton sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes: «Avec la participation financière de la Confédération, les Cantons mènent des interventions ciblées et régulières pour contenir les invasions les plus problématiques.» En Suisse, ces actions sont déployées par la Fondation Actions Environnement, qui engage principalement des civilistes. Le Canton de

## Wanted!

La Suisse dénombre environ 3000 espèces de plantes à fleurs et de fougères. Sur ces 3000 espèces, 12% sont appelées néophytes, soit apparues vers l'an 1500 et la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, première étape des grands échanges internationaux et de la mondialisation. Seule une partie de ces néophytes sont qualifiées d'envahissantes – une quarantaine à ce jour – car elles se développent massivement, au détriment d'autres plantes d'un espace naturel. **C.M.**

Vaud est le seul à recruter aussi des requérants d'asile de l'EVAM.

«Nous travaillons avec plusieurs listes officielles nationales, dont une liste noire de 41 espèces et une *watch list* de seize espèces, poursuit Charline Daujat. Dans le canton de Vaud, nos actions sont concentrées sur treize espèces prioritaires, qui sont présentées dans des fiches en libre accès sur notre site. Elles décrivent précisément les critères d'identification et surtout les méthodes de lutte.» L'employée de la Direction générale de l'environnement confirme que le réchauffement climatique favorise les conditions et accélère la pression de ces végétaux sur les milieux fragiles: «Le cadre légal actuel n'est pas suffisant pour lutter plus efficacement. Ce dernier est en révision actuellement, parallèlement à une nouvelle classification des espèces. Ces modifications vont sûrement nous amener à recibler nos priorités sur certaines espèces et à responsabiliser les différents acteurs.»

La scientifique est directement impliquée dans l'entretien de la zone alluviale de la Venoge – une réserve d'importance nationale – mais elle conseille également les services de l'État confrontés à cette problématique. Le Canton prépare d'ailleurs un projet sur dix ans destiné à mieux coordonner la lutte contre les invasives sur l'entier de la Venoge avec tous les acteurs concernés (forestiers, responsables des cours d'eau, responsables des réserves naturelles, Communes, associations, privés, etc.). Gabriel Gerber y sera associé. L'équipe de choc est bien rodée!

## Expositions et prévention

### Jardins botaniques au front



François Felber, directeur du Jardin botanique cantonal. FLORIAN CELLA

Dans le cadre du projet national BOTANICA, l'exposition «Néophytes envahissantes - Influence du changement climatique» présente 22 espèces dans 22 jardins botaniques en Suisse. Explications avec François Felber, directeur du Jardin botanique cantonal à Lausanne, et membre du comité d'organisation.

**Peut-on voir ces espèces indésirables dans les jardins botaniques?** Non, à part quelques exemplaires qui posent problème dans d'autres régions du monde, elles sont présentées sur des panneaux. Plusieurs animations et excursions étaient prévues; elles sont repoussées à l'an prochain.

**L'homme est-il toujours responsable de l'introduction de ces espèces?**

Indirectement oui. L'ambroisie n'a jamais été cultivée ici, mais ses graines se sont retrouvées mélangées à des graines de tournesol, qui lui ressemblent. D'autres, comme la renouée, l'ailante, le laurier-cerise ou le buddléia ont été introduites dans les jardins pour leur qualité ornementale. Certaines espèces se sont même échappées de jardins botaniques!

**Ces «invasions» ont-elles pu provoquer de véritables catastrophes?**

Elles n'ont peut-être pas conduit à la disparition d'espèces au niveau mondial, mais cela peut avoir de graves conséquences localement, en modifiant totale-

ment les milieux. Les dommages causés sont de type sanitaire (allergies), économique (perte de rendement) ou écologique (perte de biodiversité).

**Pourquoi ces plantes deviennent-elles envahissantes?**

Les invasives sont des opportunistes. Leur joker, c'est qu'elles n'ont pas d'ennemi naturel dans le nouveau milieu où elles arrivent. Et elles en profitent à fond, jusqu'à réduire la biodiversité à une espèce. L'augmentation des températures favorise la dissémination d'espèces exotiques qui survivent à la saison froide.

**Certains biologistes estiment que si une plante s'installe, c'est que la niche écologique était libre. Ne faudrait-il pas laisser faire la nature?** Cela pose problème quand l'espèce change l'environnement à long terme. Nous avons une responsabilité: préserver la biodiversité locale, conserver et transmettre le patrimoine naturel. Je ne suis pas favorable à la banalisation des écosystèmes, qui auront moins de facilités à s'adapter aux changements climatiques. La biodiversité est aussi une formidable ressource naturelle et génétique. On ne sait pas quelle espèce aura une utilité économique à l'avenir. **M.Ch.**

**BOTANICA dans le canton de Vaud:** Aubonne: Arboretum. Lausanne: Jardin botanique. Pont-de-Nant: Jardin alpin. [www.botanica-suisse.org](http://www.botanica-suisse.org)

## L'herbier, non exhaustif, des «envahisseuses»



### La berce du Caucase

Cette espèce est arrivée en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle comme plante ornementale et pour ses propriétés mellifères, avant de coloniser le continent. Du haut de sa longue tige (2 à 5 mètres), cette plante à fleurs en ombrelle fait disparaître les espèces indigènes par étouffement (manque de lumière) et provoque l'érosion des berges des cours d'eau. Toxique, elle engendre de graves brûlures en cas de contact et se montre résistante aux désherbants chimiques. Elle est répandue et problématique dans certaines régions des Préalpes (col des Mosses) ainsi que dans le Jura. **DR**

### L'ailante

Les botanistes recommandent qu'il ne puisse plus être vendu, tant cet arbre, très résistant à la sécheresse et à la pollution et produisant beaucoup d'ombre, étouffe aussi toute la petite flore ayant besoin de soleil. Son écorce et ses feuilles sont en outre nocives pour l'être humain, générant des irritations cutanées. L'ailante avait été introduit en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle, il a aussi été utilisé pour soutenir les berges et les talus menacés d'éboulement. Dans le canton, il supplante la végétation indigène et cause des dégâts dans les infrastructures urbaines. **DR**



### Le séneçon du Cap

Les premiers spécimens sont très certainement arrivés au début du XX<sup>e</sup> siècle par des graines disséminées dans des ballots de laine sud-africaine arrivés par train à l'échangeur de Denges. Longtemps restée discrète, l'espèce se propage depuis quelques années en particulier le long des voies de circulation. Les graines sont disséminées par le vent et les véhicules (elles adhèrent aux pneus). En plus de causer des dommages à la biodiversité locale, elle est aussi toxique pour le bétail et implique ainsi un risque et une diminution de la production fourragère. **DR**

### Le solidage géant

Il est l'ennemi par excellence des réserves naturelles du canton, autant de zones humides où il se plaît à proliférer. Le solidage géant est originaire d'Amérique du Nord. Il possède un système de rhizomes efficace, se développe extrêmement rapidement, chaque individu pouvant disséminer 20'000 graines. Ses grands bouquets denses étouffent la végétation indigène. Le fait qu'il ait été pris pour ses vertus ornementales dans les jardins privés a favorisé sa dissémination. Il est désormais interdit de commercialisation, tout comme son cousin le solidage du Canada, lui aussi présent dans le canton. **DR**



### Le laurier-cerise

Cet arbuste à croissance rapide, originaire du sud-est de l'Europe et d'Asie Mineure, figure sur la liste noire des néophytes invasives. Il est très utilisé pour la réalisation de haies et ses fruits sont très prisés des oiseaux, qui les répandent sur de grandes distances, si bien qu'on retrouve des plants disséminés un peu partout sur le territoire, jusque dans les forêts. Le laurier-cerise appauvrit la flore des sous-bois, il est aussi toxique. Il devrait faire l'objet d'un avertissement étiqueté dans les jardineries. C'est loin d'être partout le cas, selon nos observations. **DR**

### Le robinier faux-acacia

Très résistant à la sécheresse, capable de croître très rapidement (1 à 2 mètres par an), le robinier faux-acacia a beaucoup été utilisé en ville et en campagne pour stabiliser les talus. Or, il se retrouve aujourd'hui sur la liste noire des espèces invasives. Il colonise des lieux dénudés ou des prés secs, mais aussi les clairières, les bords de chemins, les endroits rocheux. De par sa densité, il concurrence les plantes héliophiles (qui ont besoin de soleil pour pousser) et banalise la flore. Son écorce, ses graines et ses feuilles sont toxiques, il remplace peu à peu le frêne, victime de la charlarose. **DR**



### La renouée du Japon

Cette plante exotique se vendait cher en Allemagne au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Capable de s'installer très rapidement sur une grande variété de substrats et se propageant grâce à ses rhizomes ou des fragments de tige, elle est l'une des espèces les plus problématiques du canton. **DR**

### Et encore...

De nombreuses autres plantes invasives sont présentes sur le sol vaudois. Parmi les plus problématiques: l'ambroisie, l'impatiante glanduleuse, le sumac, le bunias d'Orient, l'arbre à papillons (buddléia). **Cathy Macherel/M.Ch.**